

COMITE DE QUARTIER
MIRABEL-LYAUTEY

Agde, le 16 octobre 2017

REUNION DU 11 OCTOBRE 2017
COMITE DE QUARTIER « MIRABEL-LYAUTEY »

A- VIE QUOTIDIENNE

VIE QUOTIDIENNE

1 - RUE DU CHATEAUDUN

Suite aux problèmes posés sur la résidence du Châteaudun pour les bacs poubelles, les commerçants se trouvant dans la même résidence que les particuliers n'ont-ils pas une poubelle à eux ?

Réponse :

- AUX BONS PETITS PLATS dispose d'un bac de 240 litres ainsi qu'un contrat Redevance Spéciale, - AGADIR a un contrat de redevance spéciale,
- LA CAISSE D'EPARGNE dispose d'un bac de 180 litres ainsi qu'un contrat de redevance spéciale,
- Le cabinet médical est en attente de recevoir son bac, il a un contrat de redevance spéciale, - LE TACOS n'est pas rattaché à la résidence mais dispose d'un bac de 240 litres et a un contrat de redevance spéciale.

2 - PARKING DE LA CALADE / RUE CHARLES DE GAULLE

Quand commenceront les travaux prévus sur le parking de la calade pour faire la promenade le long de l'Hérault ; et pour le rond-point prévu rue Charles De gaulle ?

Réponse :

Une étude du quai de chapitre est en cours, elle sera présentée au Comité de Quartier lors de la réunion. Les travaux du rond-point Capelier débuteront l'année prochaine après la déconstruction des immeubles prévue en fin d'année.

3 – RUE DE LA SOLIDARITE

Rue de la Solidarité, à l'angle avec la rue Commandant Villarem au point de rassemblement, les poubelles restent sur place plusieurs jours sans être rentrées par leurs propriétaires ainsi que des sacs éventrés !!!

Réponse :

Des contacts ont été pris par le SICTOM avec les usagers concernés. L'agent de terrain, va comme d'habitude passer pendant 3 ou 4 semaines dans la rue, mettre de l'ordre, informer et ensuite passera le relai à la Brigade Environnement.

4 - RUE DENFERT ROCHEREAU

Les goélands sont en nombre important occasionnant des détériorations (antenne de télé par exemple). C'est un problème à régler d'une façon générale sur la ville.

Dans la zone d'Intermarché, sachant que celle-ci est privée, les trottoirs situés dans cet endroit sont trop hauts (gêne pour personnes handicapées de descendre de ces trottoirs) et il existe un manque de passages protégés pour passer d'un commerce à un autre sur les voies!

Réponse :

La brigade environnement a pris bonne note de votre demande concernant les goélands.

Comme vous le précisez, la zone de commerces d'Intermarché est privée, la ville ne peut pas intervenir.

5 – RUE FAMILLE CARAUSSE

- . Au niveau du n°18, un trou se forme dans la chaussée, voir rebouchage.
- . Distributeurs de sacs pour rejets canins, les sacs viennent par à-coups et en nombre plus qu'insuffisant !!! (voir pour amélioration).
- . Voir possibilités pour mettre des bacs poubelles dans le nouveau parking Avenue du 8 mai 1945.

Réponse :

- . Le rebouchage sera réalisé avant la réunion du Comité de Quartier.
- . Les distributeurs de sacs canins sont réapprovisionnés régulièrement.
- . Quelques corbeilles seront positionnées sur le parking du Moulin des Evêques.

6 – RUE PAUL BALMIGERE / RUE DU CAMP D'AGDE

- . A l'angle de l'avenue Paul Balmigère et la rue du Camp d'Agde le container à verres situé à cet endroit gêne la visibilité, serait-il possible de le reculer de quelques mètres ?
- . Voir également la végétation gênante à cet endroit.
- . Signalisation du nouveau parking à revoir depuis le rond-point de la belle agathoise.

Réponse :

- . Le SICTOM a déjà reçu cette doléance. Si le véhicule avance jusqu'aux pointillés la visibilité n'est pas gênée. Mais nous avons demandé au conducteur de la grue de positionner le PAV dans l'autre sens (parallèle à la rue).
- . Concernant la végétation, une taille sera réalisée.
- . Le panneau de position indiquant le parking du moulin des Evêques est en cours de réalisation.

7- RUE ALSACE LORRIANE

- . Bruits intempestifs de véhicules à moteur dans la journée rue Alsace Lorraine. .
- Les espaces verts du boulevard Pompidou sont-ils devenus des wc à chiens ?

Réponse :

- . Information transmise à la Police Municipale.
- . Deux distributeurs canins seront commandés et installés.

8- IMPASSE BARBES

Nettoyage des regards des eaux pluviales pleins de feuilles.

Réponse :

Le nettoyage sera fait avant la réunion du Comité de Quartier.

9 - CARREFOUR AVENUE DU 8 MAI - PARKING DE LA CALADE

La mairie a réalisé un dispositif de qualité sur l'avenue du 8 mai 1945 pour empêcher les conducteurs, circulant de la ville vers Marseillan, de tourner à gauche pour l'accès au parking de la Calade. Il n'est pas rare, période estivale en particulier, que des conducteurs accèdent malgré tout au parking, en effectuant des manœuvres (généralement 2, voire 3) bloquant totalement la circulation sur les 2 voies de l'avenue.

Qualité du public gênant ; tous départements français dont 34, quelques étrangers.

Suggestion : Installer en bout du terre-plein central, un panneau signalant l'interdiction de tourner à gauche pour les conducteurs venant de la ville.

Il est possible que ce panneau ait existé par le passé.

Réponse :

Un panneau interdisant de tourner à gauche sera installé.

CQ : Peut-on rajouter un panneau indiquant le parking en amont ?

10 - LE PARKING DE LA CALADE

Il apparaît de plus en plus que des conducteurs en provenance de Marseillan s'engagent sur le parking de La Calade en contresens, recherchant un emplacement de stationnement sur la voie adjacente à

l'avenue du 8 mai. Parfois ils manœuvrent pour s'engager en marche arrière dans les emplacements organisés en épis. Il apparaît de la sorte une gêne pour les conducteurs arrivant en face.

Suggestion : Installer en extrémité de l'alignement des arbres séparant les voies un panneau indiquant une interdiction de circulation sur la gauche, et une obligation sur l'autre voie. Il est possible que ce panneau ait existé par le passé. Réponse :

Une visite de terrain sera organisée avec Mr CARRE.

11 – RUE DE LA SOLIDARITE

Les poubelles de la rue de la solidarité derrière la mairie ne sont pas rentrées par les particuliers.

Réponse :

Travail de terrain effectué par le SICTOM et rencontres avec les usagers concernés. L'agent de terrain, va comme d'habitude passer pendant 3 ou 4 semaines dans la rue, mettre de l'ordre, informer et ensuite passera le relai à la Brigade Environnement.

12- QUARTIER LYAUTEY

Une moto immatriculée VMAX DL-596-LM provoque des nuisances sonores.

Réponse :

Information transmise à la Police Municipale.

13 – IMPASSE DU CLAUZET

Question de M VRIARD, propriétaire voisin :

Pourquoi les conteneurs, en attente de leurs collectes, ne sont pas positionnés dans la résidence SCI AZUR. Ils sont positionnés sur le parking. En plus, 3 voitures ventouses utilisent 3 places depuis plusieurs mois + 1 caravane depuis cet été.

Réponse :

Le SICTOM a connaissance de ce point noir.

Les équipes de terrain ont déjà travaillé dans ce secteur et nous avons prévu de revoir la dotation mais nous sommes en attente d'un retour de Monsieur VRIARD, le propriétaire, qui ne répond pas à nos messages.

La configuration des lieux permet aisément d'envisager une dotation en bacs individuels pour les ordures ménagères uniquement.

Nous attendons le feu vert du propriétaire pour programmer la livraison de ces bacs et rencontrer individuellement les locataires pour leur expliquer les consignes relatives à l'utilisation de ce bac à ordures ménagères. Pour ce qui est des dépôts d'encombrants et autres, nous pouvons penser que la présence des conteneurs en permanence sur le trottoir est incitative à ce comportement irrespectueux. Nous allons être très vigilant et patrouiller régulièrement en partenariat avec la Brigade Environnement dans ce secteur.

La Société NICOLLIN intervient au minimum une fois par semaine pour la propreté de l'impasse du Clauzet (balayage mécanique).

SECURITE

Luc LAROSE, Directeur du Département Sécurité

Accidents : 4

Incendie : 1

Gens du voyage : 6

Dégradations : 2

Problème de voisinage : 1

Squats / SDF : 2

Interpellation : 1

Nuisances sonores : 7

Rixes : 2

B) Grands Travaux :

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

RESEAU DES VOIES DOUCES

Une étude a été réalisée pour la création d'une voie douce sur l'avenue de St Vincent sur une longueur de 820 m (du chemin de la Chevrette à l'avenue François Mas). Le montant des travaux étant estimé à environ 500 000 €, une variante est à l'étude afin de réduire les coûts et optimiser les espaces.

Concernant l'entrée du Cap, la voie douce qui longe les nouvelles voies est déjà ouverte, même s'il subsiste des tronçons provisoires au niveau de l'accès au chantier Cœur de Station et de la sortie du parking Alsace-Lorraine. Il faudra attendre le printemps 2018 pour voir les revêtements définitifs réalisés. La jonction vers Agde est également à l'étude entre la future passerelle et le stand de tir à l'arc.

Le raccordement entre l'avenue du Bagnas au Cap d'Agde et la route de Marseillan-plage doit également être pérennisé. Dans un premier temps, les abords du chemin existant ont été débroussaillés, puis les nids de poules seront rebouchés et de la signalétique sera mise en place.

Enfin, des travaux d'entretien seront réalisés courant 2018, notamment sur le boulevard Jean Monnet, ainsi que boulevard du St Christ et boulevard Pompidou. La pose d'une signalétique directionnelle à l'attention des cyclistes se poursuivra également.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint

AMENAGEMENT DE LA BRETELLE RD 612 – ROUTE DE ROCHELONGUE

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

D'ici fin 2017, le rond-point de Batipaume sera redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612. Concomitamment, un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental va travailler sur le projet de l'échangeur. D'ici le printemps prochain, les études seront terminées et les travaux pourront démarrer durant le dernier semestre 2018.

Présenté par Laurent BRAULT, Directeur du Service Architecture et Bâtiments

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le future CTM est un nouvel équipement qui accueillera un total d'environ 160 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000 m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200 m² regroupant 5 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques (bâtiment, voirie, garage, festivités, magasin central,...)

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 25 mars 2016.

L'opération se décompose en 3 phases :

- 1 / Phase « Exécution » pour les travaux de Terrassement et VRD, réalisée à 60 % Fin des travaux début novembre.

- 2/ Phase « Consultation des Entreprises » pour les lots bâtiments :
 - Attribution des lots pour mi-octobre
- 3/ Phase « Exécution » pour les lots bâtiments :
 - Commencement des travaux début novembre

La durée des travaux (y compris phase préparatoire) est ramenée à 9 mois avec une mise en service du site avant la saison estivale 2018.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint **REHABILITATION**
DU QUAI DU CHAPITRE

Le projet de la piétonisation du quai du Chapitre sera constitué en deux phases :

- L'aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Evêques au pont des Maréchaux, -
Du pont des Maréchaux à la rue Chassefière sur le bord de l'Hérault.

Sur une longueur totale de 480 m et d'une emprise variable de 8 mètres, ce sont environ 4000 m² dédiés aux cheminements doux, aux espaces promenade, aux VL et aux piétons, les travaux sont estimés à environ 1 200 000 € H.T.

A ce jour, l'étude préliminaire est achevée et l'AVP est en cours de réalisation ; les travaux de la phase 1 seront engagés en début d'année, en débutant par la liaison partagée vélos/piétons, dans la partie comprise entre le Moulin des Evêques et le pont des Maréchaux.

PIETONISATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du programme de piétonisation de certains espaces publics engagé par la Ville, il a été procédé à la mise en place de bornes automatiques de contrôle d'accès pour limiter la circulation des véhicules dans la Cœur de Ville historique.

Les bornes ont été installées aux lieux suivants :

- Rue d'Embonne au niveau de la rue Jean Roger (borne existante), - Rue du Portalet,
- Rue de la Halle, mise en place d'un potelet pour limiter l'accès,
- Rue Perben,
- Place Louis Bessières,
- Rue Saint Vénuste,
- Place Molière (bornes existantes).

Toutes les nouvelles bornes installées sont électriques afin de limiter les nuisances occasionnées par le fonctionnement de ces bornes.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- 1 BIP sera fourni à toutes les personnes disposant d'un garage, - 1 BIP sera fourni aux personnes à mobilité réduite, - 1 BIP sera fourni aux personnes âgées.

Les conditions d'utilisation sont les suivantes :

- Bornes constamment en position haute,
- Fonctionnement des bornes uniquement avec le bip,
- Mise en place de sectorisation pour limiter la circulation des véhicules.

La Ville a confié à la société SOGETRALEC la réalisation de ces travaux, pour un montant de 70 000 € TTC.

Présenté par Laurent BRAULT, Directeur du Service Architecture et Bâtiments

GIRATOIRE CAPELIER

Dans le cadre du réaménagement du carrefour des rues Richelieu, Rousseau et Général de Gaulle, la Ville d'Agde s'apprête à démolir deux bâtiments situés au 14 rue Richelieu (ancien bâtiment « Capelier ») ainsi qu'au n° 1 de l'avenue du Général de Gaulle (ancien « antiquaire »).

Sur cette nouvelle emprise, un giratoire sera créé, permettant ainsi la suppression du carrefour à feux.

Des travaux complémentaires auront également lieu, ils consisteront à la mise en conformité du réseau d'assainissement et à l'enfouissement des réseaux Télécom et EDF.

Le déroulé des travaux sera le suivant :

- Démolition des deux bâtiments : **Novembre 2017 (1 mois de travaux)**
- Démolition de la chaussée et des trottoirs
- Rénovation du réseau et enfouissement des réseaux : **Décembre 2017 et Janvier 2018**
- Réalisation du giratoire et réfection de la voirie : **Février 2018**

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint

PROJET L'AGENOUILLADE

La ville a engagé une réflexion sur l'aménagement de la place de l'Agenouillade sur le principe d'une procession allant de La Chapelle à l'église autour de la vierge

L'ensemble de cet aménagement sera ouvert aux piétons et aux cycles et un parking externalisé à cet espace sera réalisé.

Le coût de cette réalisation est de l'ordre de 350 000 € sous réserve des arbitrages et validation des études AVP.

Présenté par Laurent BRAULT, Directeur du Service Architecture et Bâtiments **TRAVAUX**

ENTREE DE STATION DU CAP D'AGDE

Les travaux du Cœur de Station se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage des travaux. Aujourd'hui, plus de 50 % du bassin de rétention sur lequel se trouvera l'extension du parking Alsace-Lorraine est réalisé.

Les entreprises se concentrent actuellement sur le futur parking réservé au personnel de l'Office de Tourisme (terrassements, murs de soutènement, réseaux...), ainsi que sur le parking Roussillon, destiné au futur parking « visiteurs »

Présents :

M. SAIGNES, M SABLAIROLES, M. RUIZ, Madame DESTRADE, M.DUBOIS, M. LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

M ALARY, M. CARRE, M. DELORME, M. GOUDARD, M. IVARS, M. MEYER, M. SANCHEZ, M THEVENARD.

Absents excusés :

Mme CHOLLEY, M. LORENTZ, Mme PACOT, M. PONCE, M. POULAIN.

Absents :

Mme BEREL, M. CARVALHO.